

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dernière version au 02/11/2024

Les présentes Conditions Générales régissent la relation contractuelle entre :

LEGALPRIME, SAS au capital de 10.000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 981 703 085, dont le siège social est situé 108, rue Fondaudège, 33000 Bordeaux, représentée par Monsieur Guillaume LALAU, son Président,

(ci-après dénommée « LEGALPRIME »)

Et :

Toute personne morale qui utilise les services de rédaction et de mise en relation avec des sociétés habilités à l'édition d'annonces légales, sur le site <https://www.legalprime.fr/> (ci-après dénommé « La Plateforme LegalPrime »),

(ci-après dénommée « le Client »).

Préambule

La Plateforme LegalPrime est un service en ligne proposé par la société LEGALPRIME (Siret 981 703 085 00010) permettant au Client de composer ses annonces légales et de les faire publier par la société éditrice de son choix.

La société LEGALPRIME met à disposition de ses clients une liste de société éditrices habilitées à l'édition d'annonces légales dans le département de son choix. La société LEGALPRIME ne possède en aucun cas une activité d'éditeur d'annonces légales.

La Plateforme LegalPrime s'adresse exclusivement à deux catégories de professionnels :

- Les professionnels du chiffre ou du droit, à savoir les experts-comptables, les notaires, les avocats, les mandataires judiciaires, les greffiers, d'une part,
- Les entrepreneurs, d'autre part.

1. L'accès à la Plateforme LegalPrime

Les services en ligne de la Plateforme LegalPrime sont accessibles tous les jours 24h sur 24h, sauf :

- Intervention technique en vue de corriger un problème ou d'améliorer le fonctionnement des services,
- Interruption due à un cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil.

L'assistance téléphonique et par email n'est, elle, toutefois disponible que du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf jours fériés.

Afin de pouvoir utiliser les services de la Plateforme LegalPrime, le Client devra ouvrir un compte professionnel (pour les professionnels du chiffre ou du droit) ou un compte entrepreneur dont l'accès sera encadré par l'utilisation d'un identifiant de connexion composé d'une adresse email et d'un mot de passe.

Le Client est informé et reconnaît que la validité de son compte est subordonnée à l'exactitude des informations communiquées par ses soins. Tout compte ouvert par un Client sur la base d'informations volontairement erronées sera fermé.

L'identifiant de connexion est strictement personnel et le Client s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à assurer la stricte confidentialité de celui-ci et notamment à ne le divulguer qu'à ceux de ses salariés qui ont besoin de le connaître en vue de l'utilisation des services de la Plateforme LegalPrime.

Le Client est informé et reconnaît qu'il est pleinement responsable de l'utilisation qui est faite de son identifiant et que la société LEGALPRIME ne sera aucunement responsable de tout dommage résultant d'une utilisation frauduleuse de cet identifiant. En cas de perte, de vol ou de suspicion de perte ou de vol de l'identifiant, le Client doit informer LEGALPRIME sans délai, qui lui indiquera la procédure à suivre aux fins de l'obtention d'un nouvel identifiant.

2. Les services de la Plateforme LegalPrime

Pour les professionnels du chiffre ou du droit, l'accès professionnel permet une gestion optimisée des annonces :

- Saisie libre ou par formulaire, devis, attestation de parution et facture disponibles immédiatement ;
- Choix de la société se chargeant de l'édition de l'annonce légale (publication sur journaux papier ou en ligne) ;
- Paiement par chèque, virement ou en ligne avec la possibilité d'envoi d'un lien de paiement aux clients ;
- Historique des annonces ;
- Historique de la facturation et de leurs règlements ;
- Téléchargement en ligne des attestations, factures et justificatifs de parution, et fourniture des justificatifs de parution au format papier sur demande ;
- Gestion multi-accès : ajout d'accès pour les collaborateurs.

Pour les entrepreneurs, la composition de l'annonce légale s'effectue en ligne :

- Formulaire préétabli guidant le Client dans la composition de son annonce
- Choix de la société se chargeant de l'édition de l'annonce légale (publication sur journaux papier ou en ligne)
- Prévisualisation de l'annonce et devis immédiat
- Système de paiement sécurisé par carte bancaire
- Attestation de parution disponible immédiatement
- Justificatif de parution au format papier ou numérique.

Le service de saisie par formulaire permet de générer toute annonce légale afférente à la constitution de, notamment :

- Sociétés civiles, telles que Société Civile Immobilière (SCI), Société Civile de Construction Vente (SCCV), Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA), Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL), Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC).
- Sociétés commerciales, telles que Société A Responsabilité Limitée (SARL), Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL), Société en Nom Collectif (SNC),

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU), Société par Actions Simplifiée (SAS).

- Sociétés libérales, telles que Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée (SELARL), Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SELARLU).

Le service de saisie par formulaire permet de générer toute annonce légale afférente à, notamment :

- Toute modification affectant les sociétés susvisées.
- La clôture de liquidation des sociétés susvisées.
- La dissolution des sociétés susvisées.
- La cession de fonds de commerce
- La cession de droit au bail.
- La poursuite d'activité malgré la perte de la moitié du capital.
- La location gérance et la fin de location-gérance.
- Un changement de régime matrimonial (réservé aux notaires).
- Une homologation de changement de régime matrimonial (réservé aux notaires).
- Un changement de patronyme (réservé aux notaires).

La publication de l'annonce légale est effectuée, au choix du Client, soit sur les journaux papier (selon le département applicable) soit sur le site web de l'éditeur d'annonce légale habilité et déterminé par le Client à la date choisie par le Client selon les disponibilités spécifiées au sein du formulaire, et selon présentation conforme aux exigences réglementaires. Le Client est informé que LegalPrime se réserve le droit de modifier le support de publication (journal papier ou site web) en cas d'incident technique ou cas de force majeure et que LegalPrime n'encourra aucune responsabilité à ce titre dès lors que la validité juridique de l'annonce n'est pas remise en cause.

La publication des annonces par la société éditrice choisie par le Client, ne donne lieu à aucune garantie en termes d'emplacement et de présentation visuelle desdites annonces au sein du support de publication, en ce inclus l'éventuelle proximité avec une annonce d'un concurrent du Client ou du mandant du Client.

Il appartient au Client de s'assurer que son annonce est dépourvue de défauts juridiques ou d'erreur de saisie ; la Plateforme LegalPrime ne procédant à aucune vérification rédactionnelle et déclinant par conséquent toute responsabilité à ce titre. Par ailleurs, LEGALPRIME se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme aux dispositions légales ou réglementaires, à la ligne éditoriale, aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou entravant les droits de tiers.

Le Client est informé que, conformément aux dispositions de la Loi n° 2012-387 du 22 mars 2012, toute annonce légale relative à la vie des sociétés sera systématiquement transmise puis publiée sur le portail officiel actulegales.fr.

3. La procédure d'utilisation des services de la Plateforme LegalPrime

3.1. La demande de publication

Le Client qui souhaite recourir aux services de la Plateforme LegalPrime doit suivre strictement la procédure d'utilisation mise en place et passer les différentes étapes, au cours desquelles il sera constamment guidé, lui permettant de composer son annonce et de finaliser sa demande de publication.

Le Client est informé et reconnaît que la Plateforme LegalPrime peut ne pas être en mesure de lui proposer certains services compte tenu de son profil (exemple : domaine réservé des notaires) et/ou de ses besoins spécifiques (exemple : règles de compétence territoriale) ; le Client déchargeant LEGALPRIME de toute responsabilité à ce titre.

Dans le cadre de la procédure d'utilisation des services de la Plateforme LegalPrime, il sera demandé au Client (i) de prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente puis, le cas échéant, de manifester son acceptation de celles-ci en cochant la case à cet effet et (ii) de prendre connaissance de la Politique de Traitement des Données à Caractère Personnel.

La décision du Client de cocher la case formalisant son accord emporte acceptation complète et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Après acceptation des Conditions Générales de Vente, il sera demandé au Client de valider le récapitulatif de sa demande de publication, incluant le prix, le choix de la société éditrice, la date de publication de l'annonce légale, puis de procéder au règlement.

3.2. La modification ou l'annulation de la demande de publication,

Le Client pourra modifier ou annuler sa demande de publication s'il notifie sa modification ou son annulation avant expiration du délai dont la survenance rend techniquement impossible la modification ou l'annulation de la publication de l'annonce commandée par le Client (ci-après l'« Heure de Bouclage »). Une telle notification, pour être valable, devra impérativement être effectuée par écrit à l'adresse email reclamation@legalprime.fr ou via l'utilisation du formulaire spécifique disponible sur la Plateforme LegalPrime. Toute demande d'annulation ou de modification effectuée en dehors du cadre susvisé ne pourra pas être prise en compte par LegalPrime dont la responsabilité ne pourra alors être retenue.

Le Client est informé de l'Heure de Bouclage applicable à chacune de ses demandes de publication au moment de la passation de sa commande.

En cas de notification par le Client de modification de sa demande de publication n'entraînant pas de modification tarifaire ou d'annulation respectant le Délai de Bouclage, celui-ci recevra un email de confirmation de la prise en compte de sa notification.

Toute annulation respectant le Délai de Bouclage donnera lieu à émission d'un avoir qui donnera lieu à un remboursement du Client par chèque bancaire ou par virement.

3.3. Le droit de rétractation

Les Clients recourant aux services de la Plateforme LegalPrime sont soit des professionnels du chiffre ou du droit, soit des entrepreneurs ; ils sont donc des « professionnels », au sens du Code de la consommation, ne bénéficiant pas du droit légal de rétractation prévu par ce même Code.

4. Les conditions financières

Les prix des services de la Plateforme LegalPrime sont indiqués au sein de la rubrique « Tarifs », qui comprend les prix des annonces légales qui correspondent à la tarification réglementée en vigueur au jour de la publication de l'annonce, ainsi que les tarifs non réglementés concernant les autres services proposés par LegalPrime (tels que notamment l'envoi postal des justificatifs et les frais de port).

Tous les prix sont soumis à la TVA en vigueur au jour de la facturation et indiqués TTC.

Les réductions de prix ne sont pas applicables sur les tarifs légaux.

Pour chaque commande effectuée par un Client, son prix sera indiqué au sein du récapitulatif devant être validé par le Client.

Les factures sont émises au nom de l'annonceur et communiqué à ce dernier ou à son mandataire.

Elles sont payables à réception, sauf indication expresse contraire au sein de la facture.

Si le Client opte pour un paiement en ligne sur la Plateforme LegalPrime, celui-ci sera redirigé vers une solution de paiement sécurisé gérée par un de nos partenaires.

Toute facture non réglée au lendemain de la date de paiement y figurant donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

5. Les responsabilités de LEGALPRIME et du Client

LEGALPRIME s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la continuité, la fiabilité et la qualité des services proposés sur la Plateforme LegalPrime.

LEGALPRIME ne peut être tenue responsable des dommages subis par un Client du fait de :

- toute interruption des services de la Plateforme LegalPrime indépendante du contrôle de LEGALPRIME,
- toute utilisation par le Client des services de la Plateforme LegalPrime d'une manière non conforme aux indications mentionnées sur le site ou au sein des présentes Conditions Générales de Vente,
- la perte, l'altération ou de toute utilisation frauduleuse de données, la transmission accidentelle de virus ou autres éléments nuisibles similaires,
- tout incident ou interruption des services de la Plateforme LegalPrime causé par une panne survenant sur les réseaux de télécommunications et/ou sur les matériels et logiciels utilisés par le Client,
- toutes difficultés d'accès et lenteurs du fait de la saturation des réseaux et des incidents liés aux caractéristiques et limites d'internet.

Le contenu des annonces publiées sur commande du Client relève de la responsabilité exclusive de ce dernier, auquel il appartient de s'assurer que son annonce est dépourvue de défauts juridiques, d'erreur de saisie, d'atteinte à des droits de tiers (propriété intellectuelle, droit de la personnalité, secret des affaires, ...), d'atteinte aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public. En outre, s'agissant de l'utilisation des formulaires, le choix de recourir au formulaire approprié juridiquement à son besoin de publicité légale appartient exclusivement au Client ; la Plateforme LegalPrime ne procédant à aucune vérification d'adéquation et déclinant par conséquent toute responsabilité à ce titre.

LEGALPRIME n'assume par ailleurs aucune responsabilité quant aux contenus et services des sites tiers qui contiennent des hyperliens renvoyant vers la Plateforme LegalPrime, ainsi que des sites tiers auxquels le Client peut accéder grâce à un hyperlien depuis la Plateforme LegalPrime. Le Client s'engage à ne pas intégrer sur son propre site d'hyperliens redirigeant les internautes vers la Plateforme LegalPrime, sauf accord exprès préalable de LEGALPRIME.

D'une manière générale, LEGALPRIME ne pourra être tenue responsable de tous dommages indirects, tels que notamment les pertes d'exploitation, les pertes de revenus ou tout autre

préjudice financier et/ou commercial résultant de l'utilisation des services de la Plateforme LegalPrime par le Client ; tout dommage subi par un tiers étant constitutif d'un dommage indirect exclu.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de LEGALPRIME serait retenue du fait d'un manquement à ses obligations contractuelles dans le cadre de la fourniture des services de la Plateforme LegalPrime, le montant de l'indemnisation globale et cumulée, toutes causes confondues, à laquelle le Client pourra prétendre, sera limitée au préjudice direct et prévisible subi par ce dernier sans pouvoir excéder un montant (i) correspondant à 10 (dix) fois le prix réglé par le Client au titre de l'annonce ayant généré la responsabilité de LEGALPRIME et (ii) ne pouvant en tout état de cause être supérieur à la somme de 10.000 euros.

6. La convention sur les preuves

Les données enregistrées sur les systèmes d'information de la Plateforme LegalPrime et de ses partenaires de paiements en ligne feront foi entre les parties et ce, notamment quant à l'existence, au contenu, à l'imputabilité ou à l'horodatage des transmissions d'informations. Ces mêmes données enregistrées numériquement l'emporteront sur toutes autres données numériques ou tirage papier provenant du Client ou de ses propres systèmes d'information, ainsi que sur tout autre mode de preuve indirect, tel que le témoignage.

7. La propriété intellectuelle

L'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à la Plateforme LegalPrime, en ce inclus notamment ses logiciels, son identité visuelle, sa base de données, ses formulaires, ses éléments littéraires, ses éléments graphiques, les données sont la propriété de LEGALPRIME ou de ses partenaires.

Le Client dispose uniquement d'un droit d'utilisation en ligne, non-exclusif et personnel, de la Plateforme LegalPrime dans le cadre son recours aux services de celle-ci et toute autre exploitation est strictement prohibée. Le Client s'interdit notamment toute reproduction en tout ou partie, toute diffusion au public en tout ou partie, toute décompilation en tout ou partie, toute extraction de données depuis la Plateforme, ainsi que toute reconstitution de bases de données à partir des données communiquées que ce soit dans un but d'utilisation personnelle ou en vue d'une exploitation commerciale.

8. La modification des présentes Conditions Générales

LEGALPRIME peut être amené à modifier ou mettre à jour certaines des dispositions des présentes Conditions Générales. Il appartient donc au Client de prendre connaissance de celles-ci avant chacune de ses commandes ; la case à cocher d'acceptation des Conditions Générales en vigueur étant exigée à chaque commande.

Les Clients disposant d'un compte se verront informés de toute modification ou mise à jour des présentes Conditions Générales.

9. La suspension des services

Tout Client peut voir son accès à la Plateforme Legalprime suspendu de manière temporaire ou définitive en cas d'utilisation des services contraire aux dispositions contractuelles entre le Client et LEGALPRIME ou l'un de ses partenaires techniques, à l'ordre public et/ou aux lois et règlements en vigueur.

Dans une telle hypothèse, et en fonction du caractère réparable ou irréparable du manquement en cause, LEGALPRIME notifiera la suspension d'accès, temporaire ou définitive, au Professionnel via son espace personnel, et, le cas échéant, les mesures à prendre pour récupérer son droit d'accès aux services.

10. La protection des données personnelles

La société LEGALPRIME veille à la protection des données personnelles de ses clients et de ses partenaires. Elle s'engage à ce que ses collectes et traitements de données personnelles soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données et à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 modifiée.

Afin de satisfaire à l'obligation d'information prévue par la réglementation, la société LEGALPRIME a établi une Politique de Traitement des Données à Caractère Personnel dont le Client reconnaît avoir pris connaissance.

11. Les réclamations

Dans l'hypothèse où le Client serait insatisfait des services de la Plateforme LegalPrime ou estimerait que la société LEGALPRIME aurait manqué à ses obligations au titre des présentes Conditions Générales, ce dernier est invité à formuler une réclamation à l'adresse email reclamation@legalprime.fr

12. Le droit applicable et les tribunaux compétents

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

TOUT LITIGE SERA PORTE DEVANT LES TRIBUNAUX DE BORDEAUX AUXQUELS LES PARTIES ATTRIBUENT COMPETENCE EXCLUSIVE.